



## Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité

Chères citoyennes, chers citoyens

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité, soit la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Ce rapport est fait conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

Il est à noter que le rapport du vérificateur ne contient aucune restriction et indique que les états financiers démontrent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu au 31 décembre 2024 à l'exception d'une réserve à l'effet que la Municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminés les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers.

Voici donc le résumé :

<b>Revenus de fonctionnement :</b>	(8 603 146 \$)
<b>Charges de fonctionnement :</b>	8 410 865 \$
<b><u>Conciliation à des fins fiscales</u></b>	
- Amortissement des immobilisations :	(1 368 233 \$)
- Remboursement la dette à long terme	83 504 \$
<b>Affectations :</b>	
- Activités d'investissement :	214 979 \$
- Excédent (déficit) accumulé :	607 268 \$
- Autres éléments de conciliation :	<u>(107 174 \$)</u>
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>(761 937 \$)</b>

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 provient majoritairement de revenus supérieurs de près de 500K\$, et d'une réduction des dépenses de l'ordre de 350K\$. Les revenus d'intérêts, les droits sur mutation immobilière, les mises à jour du rôle d'évaluation foncière constitue la majorité des sommes supplémentaires perçues alors

que la réduction des dépenses a principalement été constatée auprès du service de la sécurité incendie et de la voirie locale.

En plus de l'excédent de l'exercice, voici les montants des excédents accumulés, réserves financières et fonds réservés :

❖ Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2024 :	1 884 473 \$
❖ Surplus accumulé affecté :	538 720 \$
❖ Réserve financière pour le service de la voirie :	617 691 \$
❖ Fonds de roulement :	878 101 \$
❖ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels :	100 033 \$

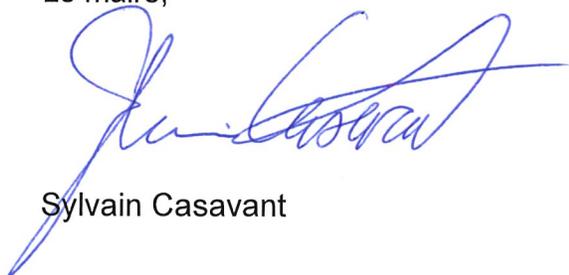
En 2024, les principaux investissements en immobilisation réalisés sont :

- Achat d'un camion 10 roues 2024 avec benne 4 saisons et équipement à neige complet ;
- Resurfaçage du chemin Richelieu et de la rue Massé ;
- Réfection de la rue Hébert ;
- Pavage du chemin d'accès au garage municipal ;
- Nettoyage et inspection télévisée des conduites d'égout ;
- Drainage des terrains de soccer ;
- Installation d'un brumisateur, d'un abreuvoir et de mobilier urbain au parc de la Belle-Époque ;
- Achat de gradins.

En somme, l'année 2024 témoigne d'une gestion rigoureuse et proactive de la part du conseil municipal. Grâce à une planification judicieuse et à un souci constant d'optimiser les ressources, l'administration municipale a su concrétiser des investissements structurants tout en répondant efficacement aux besoins des citoyennes et citoyens. Cette démarche transparente et responsable confirme l'engagement du conseil à offrir un milieu de vie dynamique, sécuritaire et attrayant, au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à l'écoute de vos besoins.

Le maire,



Sylvain Casavant